

Capitaine de Frégate Didier Ratsiraka – Ministre des Affaires étrangères de Madagascar

28e Assemblée générale des Nations unies, New York, le 3 octobre 1973.

O TEMPS ! ,... O MŒURS ! ...

«Ô tempora ! ô mores ! » Nous n'aurions pas pu trouver meilleur endroit que celui-ci ni choisir meilleure occasion que celle-ci pour reprendre ce cri d'alarme, plus de vingt siècles après Cicéron, face à l'évolution actuelle des mœurs sociales, politiques et économiques mondiales.

Qu'il nous soit permis tout d'abord de rappeler ici, pour expliquer notre attitude, le texte bien connu suivant :

«Résolus

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Et à ces fins

- à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, Il faudra bien qu'un jour l'homme élève sa sagesse au niveau de sa puissance
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, nous, peuples des Nations unies, avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins. »

Ainsi s'exprimaient nos aînés dans le préambule de la Charte des Nations unies, signée le 26 juin 1945.

Il y a vraiment loin de la coupe aux lèvres, pensons-nous ...

Et il en sera peut-être encore longtemps ainsi, tant que les nations sont ce qu'elles sont.

Il est vrai que l'histoire de l'humanité a toujours été celle d'une lutte permanente entre la sagesse et la folie des hommes. Mais plus qu'à aucun autre moment de l'histoire nous estimons aujourd'hui qu'il faudra bien qu'un jour l'homme élève sa sagesse au niveau de sa puissance s'il veut sauver le monde !

Ô Tempora ! Ô Mores !

Ce cri d'alarme est amplement justifié par :

1. La dégradation des mœurs dans le monde moderne.

L'esprit de tout homme qui réfléchit est en plein désarroi à l'époque actuelle. Il semble bien, comme on l'a souvent soutenu, qu'à l'origine de cette crise inhabituelle de l'esprit, il faille voir le développement vertigineux, presque anarchique, des techniques nées de la science. Celles-ci asservissent l'homme qu'elles devraient servir. Elles ont engendré une société de consommation qui renforce l'égoïsme des hommes, l'égoïsme des nations et exacerbe le culte excessif des biens matériels et la recherche effrénée du profit.

L'homme, désorienté par tant de démesure, se sentant sans secours, a recours à l'évasion sous toutes ses formes. D'où cette consommation excessive d'excitants de toute nature : alcool, drogue, films érotiques et pornographiques, perversion sexuelle, abus de vitesse, de lumière, de bruit. .. autant de facteurs qui favorisent le recul de la moralité et l'augmentation de la criminalité.

«Visitez Israël et ses pyramides ! »

Ce qui n'est qu'une plaisanterie est déjà, peut-être, un projet précis

Si l'homme paraît désormais, du fait du progrès de la science, capable de toutes les prouesses technologiques, trouvant des réponses à tous les problèmes d'ordre technique, il reste lamentablement désarmé devant les problèmes simplement et proprement humains tels que le racisme, la faim, l'environnement, la justice sociale, la paix ... Notre civilisation technicienne semble même avoir compliqué tous ces problèmes sans pouvoir apporter à la sagesse humaine de nouveaux moyens de les résoudre.

Ô tempora ! ô mores !

Ce cri est aussi amplement justifié par :

2. Notre impuissance à résoudre les problèmes politiques internationaux.

Regardons ensemble la situation de notre organisation, sans complaisance.

Théoriquement, le recours à l'Organisation des Nations unies devrait s'imposer chaque fois qu'une crise se produit sur le plan international. Malheureusement, force

est bien de reconnaître que le rôle de l'O.N.U. et des organisations internationales reste désespérément secondaire.

De la même façon qu'entre les deux guerres mondiales les conflits majeurs, comme la guerre d'Espagne, l'attaque japonaise contre la Chine, les agressions de l'Allemagne nazie ... n'ont pas été soumis à la Société des Nations, de la même façon, les Nations Unies, qui ne le sait ! n'ont joué aucun rôle déterminant dans la solution des deux guerres du Vietnam (1), ni des conflits de la Nigeria (2) et du Pakistan (3), ni même de la crise cubaine (4).

Mais pis encore :

Les résolutions de l'O.N.U. sur le Moyen-Orient, et en particulier cette fameuse résolution 242, de novembre 1967 (5), sont toujours restées lettre morte.

Israël méprise les décisions de notre Organisation, de cette Organisation même qui lui a donné naissance, fort de l'appui qu'il trouve invariablement chez certaines grandes puissances.

Cette résolution 242, une fois que nous l'avons appuyée avec la dernière véhémence verbale, nous donne à tous bonne conscience. Alors même qu'elle n'est pas appliquée ! Et même quand cela serait, elle ne peut pas résoudre le fond du problème qu'elle passe sous silence, à savoir : le droit inaliénable du peuple palestinien à l'existence et à l'autodétermination.

Au cours d'une émission télévisée, deux animateurs de la Radio-télévision française ont imaginé une publicité touristique de l'Israël de l'an 2000 en ces termes : « Visitez Israël et ses pyramides », ce qui nous apparaît comme une plaisanterie d'artistes est peut-être déjà un projet précis dans l'esprit des sionistes internationaux si nous n'y prenons pas garde, comme semble le suggérer l'annexion graduelle de la Cisjordanie du fait de la confiscation de terres par le gouvernement israélien, l'achat de terres par des organismes paraétatiques comme le K.K.I.

(Fonds national juif)... et autres transactions et spéculations foncières privées.

Comme semble le suggérer aussi la progression géométrique de la superficie d'Israël depuis sa création en 1948 (6).

En fait l'évanescence des responsabilités de la communauté internationale ; l'impuissance notoire de l'Organisation des Nations unies ; l'arrogance de la puissance ; le terrorisme d'État ou les représailles préventives (notion inadmissible en droit international) ; l'occupation de territoires étrangers et la colonisation de ces territoires ; la répression exercée à l'encontre des populations civiles ; le déni des droits au peuple palestinien déshérité et sacrifié qui n'a pas d'autre choix que le recours à la violence face à une puissance suffisante et intransigeante ; l'impatience des peuples arabes spoliés qui récusent le fait accompli de l'occupation de leurs territoires par la force ... Toutes les conditions sont réunies pour provoquer un nouvel

affrontement armé aux conséquences incalculables pour la paix et la sécurité mondiales (6).

Allons-nous enfin réagir de la façon qu'il convient pour empêcher une conflagration qui pourrait bien entraîner la déflagration de Notre planète ?

Au risque de décevoir les uns, de choquer les autres - il faut bien que certaines choses soient dites un jour si nous voulons sortir de l'impasse - voici comment nous avons essayé de comprendre le problème ô combien complexe du Proche-Orient.

Le dictionnaire Larousse donne de la Palestine les délimitations suivantes : « Contrée du Proche-Orient entre le Liban au nord, la mer Morte au sud, la Méditerranée à l'ouest et le désert de Syrie à l'est. C'est une bande de terre étroite entre le Liban et la mer et parcourue par le Jourdain ».

Le même Larousse donne d'Israël la définition suivante :

« Comprend la partie de la Palestine où la population juive est prédominante, mais ses frontières, résultant d'un armistice, sont arbitraires ».

Donc, au premier abord, juridiquement, l'État d'Israël, sans frontières, n'existe pas.

Nous l'avons dit l'an dernier et nous le réaffirmons aujourd'hui : nous n'avons rien contre les Juifs. Les souffrances qu'ils ont endurées sont assez horribles pour qu'elles soient encore dans toutes les mémoires. Néanmoins nous analysons objectivement les faits et nous essayons de nous mettre à la place des uns et des autres.

Vous connaissez tous le « Projekt Madagaskar » de Hitler, que Theo Denneker a adressé à Rademacher en août 1940. Il s'agissait de rien moins que déporter 4 millions de Juifs à Madagascar (il y avait alors 3 800 000 Malgaches), faisant de notre île un vaste camp de concentration, un immense foyer de Juifs.

Je ne pense pas me tromper en affirmant que le peuple malgache, qui n'a jamais accepté le fait colonial, depuis les Menalambas, les V.V.S. en passant par 1947, 1971-1972 (7), jusqu'à l'indépendance véritable de 1973, n'aurait pas eu des réactions différentes de celles des Palestiniens aujourd'hui. Ce qui nous amène à comprendre les Palestiniens à leur tour.

Comme l'a dit Pinhas Sapir (8) lui-même : « Israël occupe aujourd'hui des territoires arabes non par la force du droit, mais par le droit de la force » et nous ne saurions jamais l'admettre.

Cela nous conduit à soutenir les pays arabes.

Mais il nous faut aller plus loin dans notre analyse de ce puzzle.

Par quelle logique absurde, par quelle étrange aberration, Balfour (9) et la Grande-Bretagne ont-ils pu imaginer que cette bande de terre étroite entre le Liban et la

mer puisse sans expansion ultérieure accueillir les millions de Juifs éparpillés dans le monde ?

Comment auraient-ils pu concevoir, mutatis mutandis, le retour en Grande-Bretagne de tous les Américains d'origine anglaise, de tous les Européens, des Australiens, des Néozélandais, des Rhodésiens, des Canadiens, de souche anglaise ?

Comment ont-ils pu imaginer qu'un État comme Israël, entouré de toute part par des nations hostiles, aurait pu vivre dans la stabilité et la paix ?

En fait la réponse est simple : les impérialistes, précisément, ne voulaient pas la paix dans cette région. Une raison à cela :

la présence de cet immense réservoir de pétrole qu'est le Proche-Orient.

Mais alors Israéliens, Palestiniens et Arabes ne seraient que des peuples objets entre les mains des grandes puissances. Ils ne seraient que les instruments d'une lutte sournoise pour la domination économique de la région ?

Si c'était le cas, ils doivent en tirer les conclusions.

La situation est encore plus compliquée que cela, car la population d'Israël croît elle aussi suivant une progression géométrique : de quelques dizaines de milliers qu'ils étaient, ils sont de nos jours plusieurs millions grâce à l'immigration juive venue des quatre coins du monde, de sorte que nous assistons purement et simplement à une nouvelle forme de colonisation de peuplement.

Permettez-nous d'oser aller jusqu'au bout de notre analyse en posant une simple question : et si la raison profonde de la création de l'État d'Israël n'était autre que l'antisémitisme des grandes puissances ? On peut en effet risquer le raisonnement suivant :

a) les Européens en général n'aiment pas les Juifs ;

b) Hitler n'a pas pu mettre à exécution sa fameuse « solution finale » ;

c) mais, comme la question juive reste posée, les anciennes puissances antinazies ont trouvé plus élégant et plus utile à la fois, pour leur stratégie globale à long terme, de créer un foyer juif en Palestine.

C'est pourquoi nous disons, il faut que les Israéliens cessent de n'être qu'un problème international, qu'ils cessent d'être les instruments des sionistes et les simples clients des marchands de canons pour voir les réalités en face et essayer de comprendre le peuple palestinien.

Quant à la situation en Afrique australe, nous savons autant que personne que les résolutions votées par notre organisation n'y ont rien changé.

En effet, dans cette partie du monde où il serait vraiment indécent de parler de paix, de sécurité et de justice, car elles en sont totalement absentes, ou, si la notion existe, elle est interprétée à travers un miroir déformant, unilatéralement, en faveur de minorités usurpatrices et de leurs alliés proches ou lointains, la situation reste la même.

L'alliance synarchique et archaïque de l'illégalité, de l'usurpation, de l'apartheid et de l'impérialisme continue à opprimer et dominer les peuples de cette région dans le mépris ou l'ignorance de l'homme noir avec un goût maladif pour l'affabulation.

Elle continue toujours à donner aux rapports sociaux, politiques, économiques et culturels les mêmes justifications creuses directement héritées du XIXe siècle, selon cette fameuse théorie de la « continuité dans l'évolution » qu'il serait plus juste de nommer : « la continuité -dans le croupissement ».

Sous le couvert du manteau chaque jour de plus en plus élimé de « la défense du monde libre », cette politique néo-colonialiste, paternaliste, coutumière ou doctrinaire, condamnée du bout des lèvres, est en fait soutenue par les puissances de l'O.T.A.N. et les forces de l'impérialisme capitaliste.

De fait, il est patent que l'Afrique australe reste un des derniers remparts des intérêts sans patrie et de minorités qui se disent les porte-flambeaux d'une «mission civilisatrice» et c'est au nom de cette mission que sont perpétrées chaque jour les exactions, les exécutions sommaires, les massacres de Wyriam (10), les génocides au Mozambique (11) ... avec la complicité silencieuse des uns, l'appui matériel des autres et, en toile de fond, la paralysie de l'O.N.U.

Nous récusons cette prétendue politique d'apaisement faite d'une suite ininterrompue d'abandons fondée sur une prétendue différenciation des cas.

Une telle politique ne pourrait être justifiée, en effet, que si nous reconnaissons la primauté du droit imprescriptible des peuples sur le droit douteux et incertain des États. À partir de cette dernière hypothèse, tout est possible. Malheureusement nous sommes en butte à la mauvaise foi, à l'inertie et cela nous amène à exiger que soit mis fin aux pourparlers stériles avec l'Afrique du Sud sur la Namibie.

En Asie du Sud-Est, comme les mêmes causes produisent les mêmes effets, le changement de décor ne modifie pas le fond du problème.

En Indochine, on se trouve devant l'exemple frappant d'une situation que d'aucuns croyaient en voie de règlement à la suite de l'Accord du 27 janvier 1978 (12), mais qui porte en elle, peut-être, les germes d'une troisième guerre d'Indochine.

Les raisons de cette situation précaire et ambiguë sont diverses :

- Elles tiennent à la nature même de l'accord, accord essentiellement politique mais contrecarré par des réserves que viennent encourager des accords contractuels.

- Elles tiennent à des ingérences étrangères qui continuent sous des formes subtiles, ou sous forme de « conseillers civils », et d'assistance pour l'effort de guerre au Vietnam, de raids et de bombardements injustifiables et d'invasion à peine voilée au Cambodge, de soutien à des régimes peu représentatifs. Ces ingérences étrangères directes reflètent, en fait, une soif inextinguible de maintien de bastions politico-économiques, donc l'hégémonisme et l'égoïsme de certaines puissances encore nostalgiques des zones d'influence.

Les solutions proposées dans ce contexte ne peuvent être, dans le meilleur des cas, qu'improvisées ou irréalistes.

Les principes primordiaux d'une solution pacifique juste et durable demeurent : l'égalité des droits des peuples reconnue par la Charte, le droit de ces mêmes peuples à disposer d'eux-mêmes, le respect intégral de la souveraineté et de l'intégrité territoriales.

Nous tenons donc pour indispensable :

a) que soit assuré le retrait total et authentique des forces d'intervention ou d'ingérence étrangère, qu'il s'agisse de l'Indochine, de la Corée ou du Cambodge ;

b) que soit laissé aux peuples de ces régions le soin de définir eux-mêmes les conditions de leur participation à la vie politique nationale et internationale, selon leurs propres normes et non selon des modèles imposés du dehors ;

c) que soit reconnu le désir de ces peuples de vivre en paix selon leur propre génie dans une société cohérente et non soutenue artificiellement ou divisée par une allégeance peu sincère aux valeurs galvaudées d'une civilisation extérieure ;

d) que soit mis fin au chauvinisme érigé par certains en principes politique l'application internationale, et qui, en tout état de cause, est insoutenable parce que contraire à la souveraineté des peuples.

Faute que ces conditions soient réalisées et respectées, la sécurité dans la péninsule indochinoise et en Asie du Sud-Est restera précaire et illusoire.

Ô tempora ! ô mores !

Ce sentiment est encore largement justifié par notre incapacité à assurer la sécurité dans le monde.

Le développement et le progrès réalisés dans le domaine des armes de destruction massive et le perfectionnement de leurs vecteurs sont tels de nos jours qu'une guerre nucléaire généralisée semble, sauf erreur de calculs~ éminemment improbable. Le déclenchement d'une guerre nucléaire par l'une ou l'autre des superpuissances aboutirait fatalement à un génocide et à un suicide collectif.

Il ne reste plus aux grandes puissances que le recours à la guerre dite conventionnelle. Il est curieux du reste qu'on qualifie de conventionnelle une guerre qui en comporte si peu. Toujours est-il qu'une guerre limitée, classique entre grandes puissances, malgré toutes les thèses de « réponses flexibles » ou autres, risque, suivant la théorie des dominos, de déboucher rapidement sur une guerre nucléaire généralisée.

Or, on sait qu'aucun intérêt n'est plus désormais assez grand pour justifier un tel holocauste. Par conséquent, les grandes puissances ont pris conscience de l'absurdité de leur lutte et de la stérilité de leur affrontement militaire direct. C'est ainsi que nous voyons les ennemis d'hier, renonçant à ce qui les divise, chercher ce qui les fait se ressembler pour se rassembler et coopérer.

C'est le cas de l'Allemagne et de l'Italie entrant dans le Marché commun aux côtés de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de la France et de la Hollande ...

C'est le cas des États-Unis, du Japon et de l'U.R.S.S. qui commencent déjà à collaborer par-delà les divergences idéologiques. Mais comme les intérêts politiques des grandes puissances ne sont pas encore tout à fait identiques, elles se font la guerre par procuration, par tiers monde interposé. En tout état de cause, il leur faudra bien vendre leurs armes et faire tourner les usines d'armements.

C'est pourquoi, si nous saluons comme il convient les efforts faits dans le domaine de l'organisation de la sécurité par les Européens - car l'approche du problème est, de fait, conforme aux buts et aux principes de la Charte et elle répond en outre aux préoccupations des Européens et, dans la mesure où les intérêts sont solidaires, à celles de tous les peuples - nous ne pouvons-nous garder d'un certain scepticisme sur un plan plus général.

En effet :

- la tendance des grandes et superpuissances à négocier entre elles n'a pas amélioré ni garanti d'une façon absolue la sécurité des nations, petites et moyennes ;

- l'organisation de la coopération, telle que nous la percevons dans sa phase exploratoire et préliminaire, risque de se faire en dehors du tiers monde, à ses dépens, voire contre lui ;

- les grandes et superpuissances semblent s'orienter vers la consolidation de leurs positions acquises et de leurs avantages respectifs. D'ailleurs n'est-il pas symbolique, et ce n'est pas le moindre paradoxe de notre temps, que les mêmes petits pays qui naguère réclamaient à cor et à cri la fin de la guerre froide, commencent aujourd'hui à dénoncer le rapprochement russe-américain, considéré comme une collusion ? Devant cette contradiction entre les intentions et les interprétations, réaction somme toute normale et saine d'un monde désabusé parce que trop souvent abusé, il serait nécessaire, comme nous le rappelle le préambule de la Charte :

- de réaffirmer et de concrétiser l'égalité des droits des États dans les démarches collectives ayant trait à la sécurité et à la coopération internationales, de créer un nouvel ordre plus égalitaire entre les peuples grands, moyens et petits, ce qui revient à internationaliser la justice sociale.

Voyons maintenant, le désarmement.

Nous nous félicitons bien entendu de l'accord bipartite U.R.S.S.-U.S.A. sur la prévention de la guerre nucléaire (13).

Mais ici encore nous ne cédon pas entièrement à l'engouement ; cet accord en particulier ne résout pas de façon globale et dans le respect de la souveraineté et de l'égalité de tous, grands, moyens ou petits, la question de la diversification des armes nucléaires ou de destruction massive et leur accumulation, ni celle des essais nucléaires. À cet égard nous attendons que les négociations S.A.L.T. (14) donnent des résultats plus positifs, sinon la sécurité risque d'être illusoire.

- Le dégagement militaire, le retrait des troupes étrangères, la liquidation des bases étrangères restent à l'ordre du jour, et les progrès accomplis dans ce domaine demeurent marginaux.

- Les petites et moyennes puissances, et en particulier celles qui sont périphériques et n'appartiennent à aucune alliance ou pacte militaire, se sentent plutôt frustrées par le rôle de simples spectateurs qu'on leur réserve.

Puisque le désarmement est l'affaire de tous et pas seulement des superpuissances et des blocs militaires, nous sommes plus que jamais convaincus de la nécessité de créer les conditions favorables à l'instauration d'un désarmement complet et immédiat.

La création de zones de paix analogues à celle qui est prévue pour l'océan Indien serait à coup sûr un des moyens que nous pouvons utiliser pour atteindre nos objectifs de désarmement, de paix et de sécurité.

En effet dans le cas de l'océan Indien, la création d'une zone de paix permet :

- la concertation des pays concernés en vue d'établir une coopération fondée sur la confiance réelle et mutuelle ; - la mise hors la loi de la « course à la présence », qui s'inspire encore de la notion de sphères d'influences ; - l'utilisation des ressources humaines et matérielles des pays de la zone dans un but uniquement pacifique ; - la garantie d'une indépendance et d'une souveraineté réelles de ces pays sans risque d'ingérence directe ou indirecte.

Mais ici encore il y a loin de la coupe aux lèvres car les grandes puissances avancent les objections suivantes à ce projet généreux

et pacifique :

- la zone de paix peut entraver la liberté de navigation en haute mer ; - ladite liberté est généralement reconnue et sera définie à la prochaine conférence du droit de la mer (15).

C'est pourquoi certaines grandes puissances préconisent purement et simplement que la création des zones de paix devrait attendre la réunion de la conférence du droit de la mer, comme si les libertés de la haute mer étaient incompatibles dans leur exercice avec le désir de paix des peuples de la région.

Comme si elles ne savaient pas surtout que les conclusions de ladite conférence seront d'ordre juridique et économique et ne priment donc point la volonté politique collective des pays riverains de l'océan Indien.

Pour ce qui nous concerne : nous avons annoncé ici même, l'année dernière, que l'émergence de Madagascar à la pleine souveraineté et à l'entière responsabilité nationale et internationale lui commande de jouer pleinement le rôle qui doit être le sien dans la partie de l'océan Indien où il se trouve.

Comment le gouvernement malgache a-t-il essayé de tenir ce rôle ?

1. Tout d'abord : en créant les conditions d'une véritable indépendance nationale dans tous les domaines :

- création d'une monnaie et d'une banque centrale autonomes ;
- adoption d'une politique d'ouverture tous azimuts et d'amitié omnidirectionnelle ;
- rupture des liens d'aliénation avec l'extérieur, notamment le dialogue avec l'Afrique du Sud ;
- évacuation des bases et troupes étrangères de son territoire.

Ces deux derniers points méritent d'être soulignés et analysés.

En effet par le retrait des bases et troupes étrangères et par le refus du pacte austral de défense (16), Madagascar a contribué de manière significative à la création d'une zone de paix dans l'océan Indien, position conforme aux vœux des pays non alignés.

2. Le gouvernement malgache a pris sa place sur la scène mondiale en participant de manière plus active aux affaires internationales (O.U.A., Non-Alignés, O.N.U., etc.)

C'est ainsi :

- qu'il aide les mouvements de libération en Afrique et ailleurs ; - qu'il salue avec joie la proclamation de l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise de Guinée-Bissau et Cap-Vert (17).

Il estime que ce nouvel État a droit, juridiquement et moralement, à la reconnaissance internationale et à la participation à nos travaux, si notre organisation entend rester fidèle à ses idéaux de liberté, de progrès et de justice ;

- qu'il considère que la solution du problème de Corée relève de la détermination du peuple coréen lui-même à atténuer la tension et les oppositions internes, à promouvoir la collaboration dans tous les domaines, à forger la conscience d'une destinée commune : comme le prévoient d'ailleurs les propositions du gouvernement nord-coréen que nous appuyons fermement ;

- qu'il reconnaît comme seul légitime et légal le Gouvernement royal d'Union nationale du Cambodge et soutient la nécessité et l'urgence de rétablir au sein de l'Organisation des Nations unies et de son système les droits du peuple cambodgien à être représenté par un gouvernement libéré de toute forme de dépendance et d'allégeance étrangère ;

- qu'il reconnaît, avec quelque quarante États, que le Gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam est le représentant authentique du peuple sud-vietnamien. Le gouvernement, le peuple malgaches ne sauraient oublier en effet qu'ils doivent leur indépendance actuelle à la lutte héroïque du peuple vietnamien, au « non » historique du peuple frère de Guinée, et au courageux combat du vaillant peuple algérien ;

- qu'il a suivi avec sympathie l'expérience du gouvernement d'Unité populaire du Chili. Nous rendons hommage au Dr Allende, à sa politique conforme aux aspirations des peuples longtemps asservis et frustrés par l'alliance des réactionnaires et des monopolistes, à son courage, à sa vision honnête, à son universalisme dans la défense des intérêts des nations vraiment indépendantes, et des peuples totalement libérés (18).

3. Le gouvernement malgache, enfin, fait entendre sa voix dans les instances internationales et en particulier dans les questions d'environnement et du droit de la mer.

Ainsi nous estimons que la notion de plateau continental et la définition qu'on en a donnée ne sont valables que pour les grandes puissances.

En effet, le critère d'isobathe de 200m pour la délimitation du plateau continental n'est pas applicable dans de nombreux pays du tiers monde. L'hydrographie, dans ces régions, n'a pas été faite ou l'a été de façon plus que sommaire. D'autre part, nombreux sont les pays qui n'ont pas ou peu de plateau continental. Par exemple, à quelques milles de nos côtes on tombe souvent dans la fosse abyssale. Par

conséquent, nous préférons la notion de zone économique exclusive fondée sur un critère de distance plutôt que sur un critère de profondeur.

En ce qui concerne la notion de mer territoriale, notre position est là encore dictée par notre souci de tout adapter aux réalités au lieu de subir des décisions imposées de l'extérieur.

Les grandes puissances ont jadis délimité la largeur de leur mer territoriale en fonction de la portée du canon. Ils ont ainsi adopté trois milles, puis, on ne sait trop ni pourquoi ni comment, ils ont décidé de porter cette distance à six puis douze milles, peut-être en fonction de l'augmentation de la portée des armes.

Toujours est-il qu'à l'heure des fusées et missiles balistiques intercontinentaux, le critère de la portée des armes dans la délimitation des eaux territoriales n'a plus aucun sens.

Pour un pays pauvre insulaire comme le nôtre, nous avons préféré choisir un autre critère dans cette délimitation. Voulant protéger, autant que faire se peut, notre île de toute intrusion, débarquement ou invasion, nous avons choisi la notion de préavis ou de délai d'intervention de nos forces côtières ou aériennes.

C'est pourquoi le gouvernement malgache a décidé de porter la largeur des eaux territoriales malgaches à 50 milles nautiques à partir de la ligne de base et la zone économique exclusive à 150 milles nautiques à partir de la même ligne de base.

Ô tempora ! ô mores !

Notre pessimisme est enfin justifié par l'organisation inique des relations économiques internationales.

La libération politique de tous les continents est en voie d'achèvement. Mais cette libération politique ne serait qu'une mystification si on ne lui donnait pas un contenu économique.

Toutes les délégations rappellent ici comme un leitmotiv que l'écart grandissant entre pays nantis et pays pauvres est de nature à compromettre gravement la paix et la sécurité internationales.

Nous tenons, nous, à réaffirmer que le sous-développement n'est pas un retard dans le développement.

Il est, peu ou prou, le résultat d'un processus historique, à savoir l'exploitation coloniale puis néocoloniale par laquelle les pays développés vident les économies des pays périphériques de leur substance.

D'aucuns, par euphémisme, qualifient ce pillage colonial de détérioration des termes de l'échange. Il reste que le pillage des ressources du tiers monde continue sous des formes de plus en plus subtiles. Voilà pourquoi ces pays dits en voie de

développement sont en réalité en voie de sous-développement et de sous-développement perpétuel, puisque les conditions qui ont créé ce sous-développement se reproduisent continuellement.

Une personnalité importante a pu dire que le développement est désormais le nouveau nom de la paix.

Mais nous refusons catégoriquement de suivre les tenants du développement par incantation, comme s'il suffisait de parler du développement pour qu'il se produise. «Les lois désarmées, dit le cardinal de Retz, tombent dans le mépris. » Il ne suffit pas de dire le droit, il faut se donner les moyens de l'imposer. Or pour vaincre le sous-développement il faut en démonter le mécanisme et opérer ensuite une transformation drastique dans les relations entre les pays nantis et les pays pauvres, mais aussi dans les rapports sociaux à l'intérieur de nos pays.

Décoloniser, démocratiser, et moraliser les rapports et les échanges internationaux bien sûr, mais nous savons aussi que les États ne renoncent jamais de bon gré à leurs intérêts. Il nous appartient à nous, pays du tiers monde, d'obliger les pays riches à admettre nos points de vue. Et nous avons les moyens matériels d'imposer les idées qui nous semblent justes puisque nos pays recèlent sur leurs sols et dans leurs sous-sols les principales ressources naturelles de la planète, ressources indispensables à la croissance économique des pays industrialisés.

Nous avons la possibilité de nous organiser, d'adopter des options claires à partir de nos intérêts communs, et ce, malgré nos différences en matière de civilisations, de langues, d'idéologie, de religions ou de systèmes politiques.

D'ailleurs les pays développés, eux, savent dépasser leurs divergences et n'hésitent pas à décider notre oblation aux besoins de leur stratégie.

Pour ce qui nous concerne, nous refusons désormais cette dichotomie, cette division manichéenne du globe en deux blocs rivaux Est-Ouest. Cela ne correspond plus à la réalité.

Dès l'instant où les pays développés ont un intérêt impératif commun- assurer leur développement économique au détriment des pays dits pauvres - le monde se divise en deux : les exploiters impérialistes et les autres, exploités. Mais, aussi longtemps que nous nous contenterons de demander, d'exhorter, de faire un appel pressant, de réclamer verbalement aux grandes puissances de faire telle ou telle chose, nous n'aboutirons à rien.

Aussi longtemps que les plus riches d'entre nous continueront de geler à Londres, Paris, Bonn, New York, Tokyo des sommes colossales, celles-là mêmes que les impérialistes nous prêtent ensuite à des taux élevés, ou qu'ils utilisent pour financer et armer les sionistes, alors que ces sommes peuvent hâter le développement du tiers monde.

Aussi longtemps que nous nous contenterons de nous gargariser de mots comme la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes et de leur destin, qui n'est que la liberté octroyée par les impérialistes à des gouvernements de leur choix

- gouvernements contestables et contestés parce que peu représentatifs - de disposer de nos peuples sans donner de contenu réel, économique et culturel, à cette liberté.

Aussi longtemps que nous, anciens peuples colonisés, continuerons à rester seulement à la remorque de l'Europe, qui en s'accrochant au Commonwealth, qui en emboîtant le pas à la Communauté française ou européenne, qui en s'inféodant dans des organismes régionaux dominés par telle ou telle grande puissance !

Aussi longtemps que nous n'aurons pas compris, comme les Européens, que notre force viendra de notre union organisée.

Aussi longtemps que nous, peuples du tiers monde, nous nous contenterons de demander aux pays nantis la stabilisation des Q7

Il nous faut d'abord vaincre nos propres faiblesses cours des matières premières, alors même que nous avons les moyens de nous concerter pour imposer et fixer nous-mêmes les prix de vente de nos matières premières.

Aussi longtemps que nous ne nous entraiderons pas dans nos luttes de libération économique, comme nous l'avons fait pour nos luttes de libération politique.

Aussi longtemps, nous, pays du tiers monde, nous resterons des peuples objets car les pays nantis, les prétendues « démocraties », n'ont pas hésité et n'hésiteront pas devant les expéditions coloniales comme en Indochine, en Algérie, à Suez, au Mozambique, en Angola ; elles n'hésiteront pas devant les agressions et exploitations économiques, nous laissant au mieux les miettes d'une croissance sans développement.

En fait, la cause est entendue : le salut viendra de nous-même.

Il nous faut d'abord compter sur nous-mêmes. Il ne faut pas rejeter toute la responsabilité sur les autres. Il nous faut vaincre nos propres faiblesses. C'est une question de volonté et de détermination politiques.

Voilà nos préoccupations et nos inquiétudes.

Vous comprendrez dès lors pourquoi nous rendons un vibrant hommage à la compétence, à l'habileté et au dévouement de Son Excellence Stanislaw Trepczynski, citoyen d'un pays, la Pologne, qui a particulièrement souffert de la guerre, du racisme et de la folie des hommes, qui a su conduire les débats de la 27e session avec une rare maîtrise.

Vous comprendrez pourquoi également nous sommes heureux

de vous féliciter de votre brillante élection, Monsieur le Président, à la tête de cette 28e session de notre Assemblée générale ; qu'après la IVe Conférence au sommet des pays non-alignés, à Alger, le représentant de l'Équateur, pays en voie de développement, soit élu à la présidence de nos travaux ; que ce président soit vous-même, Monsieur Bénites, avec l'expérience des affaires internationales, les aptitudes, l'objectivité et l'honnêteté que nous vous connaissons tous, voilà qui, pour tous les petits pays, est plein de significations.

Nous y voyons une garantie, la garantie que les problèmes des pays en voie de développement, les laissés-pour-compte de l'humanité, seront examinés avec toute l'attention qu'ils méritent puisqu'ils représentent la grande majorité sur notre planète.

C'est vous dire combien nous sommes heureux de vous offrir notre sincère collaboration afin que les travaux de notre session puissent aboutir non pas à quelques résolutions de plus mais à des résultats concrets et significatifs pour que le monde puisse voir un jour la victoire de la sagesse sur la folie des hommes.

28e Assemblée générale des Nations unies, New York, le 3 octobre 1973.

(1) La première guerre d'Indochine débuta en décembre 1946 et prit fin avec les accords de Genève de juillet 1954, consécutifs à Diên Biên Phu, qui avait vu la défaite de la France. Mais la partition du Viêt-Nam en deux États, dont la dictature du Sud était portée par les Américains, devait entraîner une seconde guerre, avec les États-Unis, qui prit fin avec la réunification, en 1976.

(2) De 1967 à 1970, la tentative de sécession du Biafra, encouragée par l'Occident, livra le pays à une guerre cruelle qui aboutit à la défaite des séparatistes biafrais.

(3) Les guerres indo-pakistanaïses dont la dernière devait, en décembre 1973, aboutir à la naissance du Bangladesh.

(4) Dite crise des fusées, à la fin de 1962, qui vit s'affronter les États-Unis de Kennedy et l'U.R.S.S. de Khrouchtchev.

(5) Voir «Annexe I ».

(6) Il est de fait que, dix ans plus tard, les faits sont venus confirmer tragiquement ces mises en garde.'-

(7) Épisodes tragiques et glorieux de la lutte pour l'indépendance.

(8) Ministre israélien des Finances de décembre 1969 à juin 1974 (sous Golda Meir)

et principal rival du général Dayan. il s'opposa à l'annexion des territoires occupés et de leurs habitants. Mort en 1975.

(9) Le 2 novembre 1917, lord Arthur James Balfour, alors ministre britannique des Affaires étrangères, adressait à lord Lionel Walter Rothschild, une lettre comportant le passage suivant, qui entrera dans l'histoire sous le nom de « Déclaration Balfour » :

« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple Juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. »

(10) En Rhodésie (aujourd'hui Zimbabwe).

(11) La répression menée par l'armée portugaise- notamment à Inhamitanga - pour tenter d'endiguer la progression de la lutte de libération nationale.

(12) Là encore, les événements devaient donner raison à Didier Ratsiraka, puisque la réunification souhaitée par le peuple vietnamien ne put être réalisée qu'en 1976, au prix d'une prolongation de la guerre qui devait aboutir en avril 1975 à la prise de Saïgon par les troupes vietnamiennes et à l'évacuation des derniers « conseillers américains.»

(13) Accords signés le 22 juin 1973. Pour la première fois, les deux grands y expriment leur volonté de minimiser les probabilités d'une guerre nucléaire déclenchée délibérément.

(14) Stratégie Arms Limitation Talks, négociation menées entre Soviétiques et Américains sur la limitation des armements stratégiques qui avaient abouti aux accords de 1972, puis, ultérieurement, à ceux de 1974- et de 1979.

(15) Qui, en dépit de multiples sessions et d'un certain nombre de décisions, n'a pu parvenir à faire entrer en application un droit qui ne soit pas l'apanage des seules grandes puissances.

(16) L'équivalent pour l'Atlantique Sud. de ce qu'est l'O.T.A.N. pour l'Atlantique Nord.

(17) On sait que l'indépendance de la Guinée-Bissau avait été proclamée dès 1973 par le P.A.I.G.C.. dont le leader. Amilcar Cabral avait été assassiné en janvier 1973.

(18) Allende avait été assassiné, le mardi 11 septembre 1973, au cours d'un putsch militaire qui plongea le Chili dans un bain de sang et un marasme sans fin.